

Réf: Dossier N° : 52942

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « NOUVEL ETERNEL SARL »

**Siège social : ABIDJAN - COCODY II PLATEAUX ANGRE 9EME
TRANCHE, DERRIERE CGT, 16 BP 636 ABIDJAN 16**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08 Aout 2018, et enregistrés au CEPICI le 09 Août 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « NOUVEL ETERNEL SARL » .

Objet: Vente de produits de pierre (granite, marbre etc), Vente de matériaux de construction et de quincaillerie, Construction immobilière, Travaux de décoration, Affaires import & export. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés

Siège social: ABIDJAN - COCODY II PLATEAUX ANGRE 9EME TRANCHE, DERRIERE CGT, 16 BP 636 ABIDJAN 16

GERANT: Monsieur ZHENG ZHONGZHONG.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-20560 du 09/08/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°19276 du 09/08/2018

Pour Avis

Le CEPICI

